

La réserve naturelle présentée au conseil municipal de Telgruc-sur-Mer



Sophie Coat, conservatrice de la réserve naturelle à la CCPCAM, a présenté la mission « Espaces naturels », jeudi soir, aux élus du conseil municipal de Telgruc-sur-Mer.

La présentation de la réserve naturelle de la presqu'île a constitué le moment fort du conseil municipal de Telgruc-sur-Mer de jeudi soir.

Le conseil municipal de Telgruc-sur-Mer s'est réuni ce jeudi soir à la salle multisports. Préalablement à l'ordre du jour, Sophie Coat, conservatrice de la réserve naturelle à la CCPCAM (communauté de communes presqu'île de Crozon - Aulne maritime), a présenté la mission « Espaces naturels ».

« Créée en 2013, la réserve comprend les sept communes de la presqu'île, avec 27 sites, soit 158 ha terrestres et marins. Les deux sites classés sur Telgruc sont Trez Bihan et Beg Ar Gwin », a-t-elle indiqué, en précisant que « des géologues du monde entier viennent étudier dans ce laboratoire à ciel ouvert ».

À lire sur le sujet

[Bilan positif et nouveau logo pour la Réserve naturelle régionale de la presqu'île](#)

Dans un second temps, Mathilde Paillot-Pouliquen, adjointe au maire, a évoqué la loi d'orientation des mobilités, terme qui inclut les transports collectifs et tous les moyens pour se déplacer. « La commune de Telgruc a voté pour la prise de compétence mobilité par la CCPCAM, qui devient l'autorité organisatrice des mobilités », a souligné l'élue.

210 000 € de travaux liés à la construction de logements

Alors que le permis de construire arrive à péremption en octobre prochain, Finistère Habitat va devoir lancer la construction de neuf logements sociaux. Comme elle s'y était engagée en 2018, la commune va prendre en charge le financement des travaux de viabilisation, de voirie et de réseaux divers pour un montant estimatif de 210 000 € HT. Dans le cadre de cet accord, Finistère Habitat versera 72 000 € à la mairie. À noter que le changement de zonage de la parcelle prévue pour accueillir ces logements, dans le cadre du PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal), ne permet plus de modifier le permis de construire, au risque d'obtenir un refus.

Accord pour financer le nouveau centre de secours de Crozon

Le projet de nouveau centre de secours à Crozon est en cours. Montant estimatif des travaux : 1 700 000 € (avec emprunt sur 15 ans). La commission des finances s'est prononcée favorablement sur le principe d'une participation de la commune en fonction de sa population. Les élus demandent à être impliqués dans la mise en place et l'avancée de ce projet.

À lire sur le sujet

[Vers un nouveau centre de secours à Crozon ?](#)

Une Maison France services bientôt sur le territoire

Le conseil a voté la modification des statuts de la communauté de communes afin qu'elle puisse créer et gérer une Maison France services, avec implantation de deux coordinateurs sur le territoire pour aider la population sur tout ce qui touche à

l'administratif (allocations familiales, mutualité sociale agricole, retraite, etc.), pour qu'elle puisse également mettre à jour des actions à caractère scolaire et à caractère social (ajout des écoles maternelles) et prendre la compétence mobilités.